

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION  
17 SEPTEMBRE 2020

DATE d'AFFICHAGE  
28 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE de CONSEILLERS :  
En exercice : 38  
Présents : 35  
Votants : 38

L'an deux mille vingt,

le 22 septembre à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Dolay en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - MM. Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Alain HALIMI, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - M. Bruno LE BORGNE, - Mme Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Patrice RENARD, - Bertrand ROBERDEL, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mmes Nicole KORN, - Christine LE CADRE, - Régine ROSSET.

**Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL**

**Mme Christine LE CADRE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse CABON**

**Mme Régine ROSSET donne pouvoir à M. Bertrand ROBERDEL**

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Isabelle SIRLIN a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°111-2020 – TOURISME – COMITE DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME – ELECTION DES MEMBRES DU COLLEGE DES REPRESENTANTS ELUS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DESIGNATION DES MEMBRES DU COLLEGE DES SOCIO-PROFESSIONNELS**

M. Jean-Marie LABESSE, Vice-président en charge du tourisme, rappelle que les statuts de l'Office de Tourisme communautaire, créé sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), prévoient, en leur titre 2, chapitre 1 que : « L'EPIC est administré par un Comité de Direction ».

Il rappelle par ailleurs l'article 2, qui dispose que : « Le Comité de direction se compose de deux collèges :

- Un collège de représentants de la Communauté de Communes,
- Un collège de représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme de La Communauté de Communes.

La composition du Comité de Direction et les modalités de désignation de ses membres sont fixées par délibération du Conseil Communautaire. Conformément à l'article L. 133-5 du Code du tourisme, « les représentants de la Communauté de Communes doivent détenir la majorité des sièges. Les conseillers communautaires membres du Comité de Direction sont élus, pour le collège des représentants – ou désignés- pour l'autre collège- par le Conseil Communautaire sur proposition du Président. Les fonctions des membres du Comité de Direction prennent fin lors du renouvellement du conseil Communautaire. »

Il ajoute que l'Office de Tourisme a lancé un appel à candidature et que plusieurs socio-professionnels intéressés au tourisme sur le territoire se sont présentés, à savoir :

- Associations :
  - o M. Dominique PRUDHOMME, Président de l'association « Voile Traditionnelle en Baie de Vilaine » - Billiers,

- M. Patrick MARTIN, Président de l'association « Festival Bretagne Sud » - Damgan,
- Mme Maëlen MEZAC, Présidente de l'association « Les Amis du Musée de la Vilaine Maritime » - La Roche-Bernard,
- Chambres d'Hôtes / Meublés de tourisme :
  - Mme Annick ADVENARD, « Domaine du Grand Condest » - Nivillac,
  - Mme Sophie ROUGET, gîte de « l'Etier de Billiers » - Billiers,
  - Mme Ludivine TERRIEN, gîte « Au Val de Vilaine » - Saint-Dolay,
  - Mme Aline SERAZIN, meublés gîte de France – Le Guerno
- Hôtellerie / Restauration :
  - Mme Véronique LEDOUX, « Hôtel de la Plage » - Damgan,
- Équipements de loisirs :
  - M. Hervé DRENO, Les Vedettes Jaunes, Petit train touristique, Ecoleau – Arzal,
  - M. Arnaud MAUGUIN, Parc de Branféré – Le Guerno,
  - M. Soizic DUBOIS, Compagnie des Ports du Morbihan – Ports de Vilaine – Arzal,
- Hôtellerie de Plein Air :
  - M. Yann BREISTROFFER, Camping de la Plage – Damgan,
  - M. Vincent TESSIER, Camping Keryaoulet – Ambon.

Au vu des éléments ci-dessus exposés, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** le Collège des représentants au sein du Comité de Direction de la manière suivante :
  - Collège des élus (conseillers communautaires),
  - Collège des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme de la Communauté de Communes.
- **ARRETE** la liste des représentants au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme communautaire de la manière suivante :
  - **Collège des élus :**

▪ Mme Nicole KORN	AMBON
▪ Mme Geneviève LE GOUALLEC	ARZAL
▪ M. Bertrand ROBERDEL	BILLIERS
▪ M. Jean-Marie LABESSE	DAMGAN
▪ Mme Muriel CLERY	DAMGAN
▪ M. Bruno LE BORGNE	LA ROCHE-BERNARD
▪ M. Gérard GUILLOTIN	LE GUERNO
▪ M. Denis LE RALLE	MARZAN
▪ M. Bruno HUBERT	MUZILLAC
▪ M. Jean-Paul DANIEL	MUZILLAC
▪ M. Patrice RENARD	NIVILLAC
▪ M. Christian BILLY	NOYAL-MUZILLAC
▪ Mme Mireille LUCAS	PEAULE
▪ Mme Isabelle SIRLIN	SAINT-DOLAY

○ **Collège des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme de la Communauté de Communes :**

▪ **Associations :**

- M. Dominique PRUDHOMME, Président de l'association « Voile Traditionnelle en Baie de Vilaine » - Billiers,
- M. Patrick MARTIN, Président de l'association « Festival Bretagne Sud » - Damgan,
- Mme Maëlellenn MEZAC, Présidente de l'association « Les Amis du Musée de la Vilaine Maritime » - La Roche-Bernard,

▪ **Chambres d'Hôtes / Meublés de tourisme :**

- Mme Annick ADVENARD, « Domaine du Grand Condest » - Nivillac,
- Mme Sophie ROUGET, gîte de « l'Etier de Billiers » - Billiers,
- Mme Ludivine TERRIEN, gîte « Au Val de Vilaine » - Saint-Dolay,
- Mme Aline SERAZIN, meublés gîte de France – Le Guerno,

▪ **Hôtellerie / Restauration :**

- Mme Véronique LEDOUX, « Hôtel de la Plage » - Damgan,

▪ **Equipements de loisirs :**

- M. Hervé DRENO, Les Vedettes Jaunes, Petit train touristique, Ecoleau – Arzal,
- M. Arnaud MAUGUIN, Parc de Branféré – Le Guerno,
- M. Soizic DUBOIS, Compagnie des Ports du Morbihan – Ports de Vilaine – Arzal,

▪ **Hôtellerie de Plein Air :**

- M. Yann BREISTROFFER, Camping de la Plage – Damgan,
- M. Vincent TESSIER, Camping Keryaoulet – Ambon.

Pour Extrait Certifié Conforme,  
A Muzillac, le 28/09/2020  
Le Président,

